

## 4 Économie

## Commercialisation des produits de l'artisanat

## Mbolo ouvre ses rayons aux produits made in Gabon

R.H.A

Libreville / Gabon

LA politique sectorielle de promotion et de commercialisation des produits artisanaux et agroalimentaires impulsée, il y a six mois, par le ministère du Commerce, des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat commence à porter ses fruits.

Vendredi dernier, la ministre déléguée Irène Lindzondzo est allée hâter ce processus de distribution, à Mbolo, des productions des artisans agricoles et d'autres faisant dans la décoration, en rencontrant Alain Paindavoine, directeur général de la Société de distribution gabonaise (Sodigab), propriétaire de l'enseigne Mbolo.

Leurs échanges, dans les locaux du premier hypermarché du Gabon, et la visite guidée, qui s'en est suivie, des rayons où sont exposés quelques produits artisanaux, marquent l'amorce certaine d'un mariage de raison entre artisans, petits producteurs agricoles et transformateurs des pro-



Photo : R.H.A



Photo : R.H.A

La confiture est désormais produite localement, puis commercialisée dans les grandes surfaces. Photo de droite : Nyemboué, feuilles de manioc, aubergines, tubercules sont autant d'aliments désormais disponibles dans les grandes surfaces.

duits locaux et la grande distribution au Gabon. Pour preuve, l'association Otoudou, qui fait dans la fabrication des produits de décoration, expose déjà à l'entrée du magasin.

Pour rappel, à travers la direction générale de la Lutte contre la pauvreté, le ministère en charge de l'Artisanat a initié, il y a deux mois, une démarche tripartite (Administration, Programme des Nations unies pour le développement, associations et coopératives, 150 au total),

afin de commercialiser les produits des artisans dans les grandes surfaces commerciales, notamment à Prix Import, San Gel, Mbolo, Groupe Ceca Gadis, Sipagel, Géant Casino, etc.

Cette démarche a débouché, le 2 juin 2016, sur un atelier de synthèse ayant permis à chaque partie de comprendre les exigences d'une vente en grande surface. Selon M. Paindavoine et Mme Lindzondzo, « l'élimination des intermédiaires dans la chaîne de

commercialisation des produits aura deux effets positifs. D'un côté, accroître les marges et donc les revenus des producteurs artisanaux, de l'autre, réduire les prix supportés par le consommateur final ». Une manière de lutter contre la pauvreté et la vie chère.

Une première expérience de cinq jours a eu lieu lors de la Fête des mères, qui a vu un responsable d'association réaliser un chiffre d'affaires d'un million de francs. Une opération renouvelée ven-

dredi dernier.

Lors de l'atelier du 2 juin dernier, Sodigab a formulé sa disponibilité à participer à la lutte contre la pauvreté, en recevant dans ses rayons et congélateurs, les produits locaux (feuilles de manioc, oseille, tubercule de manioc, igname, banane dessert et banane à cuire... Y compris les produits de décoration). Pour Mbolo, cette opération lui permet aussi d'attirer une clientèle qui se rendait, autrefois, au marché de Mont-Bouët.

## Stratégie nationale sur l'AGOA

## Comment rendre attractifs les produits locaux sur le marché américain ?

Willy NDONG

Libreville/Gabon

LA ministre déléguée au Commerce, Irène Lindzondzo, a présidé vendredi dernier la première réunion du Comité national interministériel de suivi de l'African growth and opportunities act (Agoa). Les travaux, qui se sont déroulés dans l'enceinte dudit ministère, constituaient la première étape vers l'adoption d'une stratégie nationale de développement des exportations des produits gabonais à destination du marché américain.

Ce Comité national interministériel comprend statutairement plusieurs administrations, à savoir, en plus du Commerce, de la Pêche et de l'Élevage, la direction générale de la Concurrence et de la Consommation, l'Agasa, l'Agence gabonaise de nor-



Photo : F.A.



Photo : F.A.

La ministre déléguée au Commerce, PME, Artisanat, Tourisme et Développement des services, Irène Lindzondzo. Photo de droite : Les membres du Comité national interministériel de suivi de l'Agoa en travaux.

malisation (Aganor), et cinq opérateurs économiques représentant les artisans et producteurs, y compris le Syndicat des importateurs et exportateurs du Gabon (Simpex).

Devant le constat fait que certaines administrations sont toujours absentes à l'appel du Comité national Agoa (Conagoa), la ministre déléguée a déclaré : « on ne peut continuer à bloquer la machine. Le Gabon n'a pas toujours profité de la loi

Agoa, qui favorise les exportations des 39 pays éligibles (...) sur le vaste marché américain, en franchise de droit de douane. Il faut qu'on avance cette fois-ci ».

En effet, notre pays n'exporte sur le marché américain que le pétrole et le bois. Ce Comité a justement été mis en place, pour que d'autres produits gabonais puissent inonder le marché américain. A l'instar du Sénégal, qui tire profit de ce marché grâce au textile et

aux produits de l'artisanat. Au cours de la réunion, la ministre déléguée a reconnu qu'il y avait véritablement du travail à faire. Notamment la mise aux standards internationaux des produits gabonais. Toutefois, l'espace PME en construction va aider à résoudre ce problème de qualité. Le membre du gouvernement a insisté pour indiquer que les réunions du Conagoa vont désormais avoir lieu deux fois chaque trimestre.

A sa suite, le conseiller juridique du ministre du Commerce, Davy Emame, a présenté aux administrations présentes l'articulation de la stratégie de développement des exportations des produits gabonais sur le marché américain.

Cette stratégie cible cinq secteurs d'activités et précise les objectifs à atteindre et les axes de ladite stratégie qui sont : la mise en place d'un Comité national AGOA et la validation de la Stratégie au niveau national, le renforcement des capacités d'exportation nationales sur le marché américain, la sensibilisation et la mise à disposition

d'outils d'information sur les possibilités et les exigences de l'Agoa, la valorisation des produits et acteurs locaux, en vue de la standardisation aux normes du marché américain, la facilitation et la coordination des actions des divers acteurs et des instruments concourant à l'appropriation de l'Agoa.

**Congo/Transport aérien.** ECAir (Équatorial Congo Airlines), la compagnie aérienne de la République du Congo a annoncé la suspension temporaire de ses vols domestiques entre Brazzaville et Pointe-Noire, pour une période allant jusqu'à mi-juillet 2016.

La raison de cette suspension est une avarie encourue par son Boeing 737-700 affecté au réseau domestique, dans un centre de maintenance en Europe, lors de ses travaux de révision programmés. Cet événement survient, semble-t-il, à un moment où la compagnie fait face à un calendrier de maintenance chargé avec plusieurs avions en révision.

Rassemblées par MZM (Source:ecofin)

**CHANGEMENTS**

**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 20/06/2016**



**Union Gabonaise de Banque**

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1332	1USD =	578,854	1 USD	614,639
CAD	1,4520	1CAD =	451,761	1 CAD	475,614
JPY	118,5700	1JPY =	5,532	100 JPY	575,285
GBP	0,7738	1GBP =	847,763	1 GBP	883,496
CHF	1,0884	1CHF =	602,680	100 CHF	63 106,05
ZAR	16,7941	1ZAR =	39,059	100 ZAR	4 061,64
MAD	10,9594	1MAD =	59,853	1MAD	62,24
CNY	7,4562	1CNY =	87,975	1CNY	90,61

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
<b>CAC 40</b>	20/06/2016	4 345,51
<b>DOW JONES</b>	20/06/2016	17 675,16

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
20 Juin 2016: 50,27